

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 29 janvier 2019, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M^{me} Lison Girard a motivé son absence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1994/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Martin Reid, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2018.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-1995/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2018.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1996/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Nomination d'une direction adjointe au Service des ressources humaines;
8. Octroi de contrat pour l'achat de six (6) tracteurs routiers manuels, 10 roues, neufs, année 2020, pour le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR);
9. Octroi de contrat pour l'achat de six (6) tracteurs routiers automatisés, 10 roues, neufs, année 2020, pour le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR);
10. Questions diverses;
11. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

NOMINATION D'UNE DIRECTION ADJOINTE AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (RCE-1997/SRH)

CONSIDÉRANT le poste laissé vacant par le départ à la retraite de M^{me} Lucie Hamel, à titre de direction adjointe;

CONSIDÉRANT le concours C-2018-552;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité de sélection;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, de nommer à titre de direction adjointe au Service des ressources humaines, la personne recommandée par les membres du comité de sélection qui a eu lieu le 24 janvier 2019, à savoir M^{me} Isabelle Godmer.

Adopté

OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE SIX (6) TRACTEURS ROUTIERS MANUELS, 10 ROUES, NEUFS, ANNÉE 2020, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (CFTR) (RCE-1998/SRM)

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour l'achat des biens plus haut énumérés;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 18380-045) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 janvier 2019 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la compagnie GloboCam Anjou inc. de Montréal au montant de 1 042 692 \$, avant les taxes, a été jugée la plus basse conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de M. Denis Juteau, contremaître au Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme, le 22 janvier 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation des responsables du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire :

- A) D'accorder le contrat d'achat de six (6) tracteurs routiers manuels à l'entreprise GloboCam Anjou inc. de Montréal, au montant forfaitaire de 1 042 692 \$, avant les taxes.
- B) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 1 000 000 \$.

Adopté

OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE SIX (6) TRACTEURS ROUTIERS AUTOMATISÉS, 10 ROUES, NEUFS, ANNÉE 2020, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (CFTR) (RCE-1999/SRM)

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources matérielles a procédé à un appel d'offres public pour l'achat des biens plus haut énumérés;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques ont été demandées (soumission # 18380-044) selon la politique d'achat et la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 21 janvier 2019 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la compagnie GloboCam Anjou inc. de Montréal, au montant de 1 065 324 \$, avant les taxes, a été jugée la plus basse conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de M. Denis Juteau, contremaître au Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme, le 22 janvier 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation des responsables du Service des ressources matérielles;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'accorder le contrat d'achat de six (6) tracteurs routiers automatisés à l'entreprise GloboCam Anjou inc. de Montréal, au montant forfaitaire de 1 065 324 \$, avant les taxes.
- B) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 1 000 000 \$.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-2000/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 40.

Adopté

Président

Secrétaire